



Onco'Link – Thérapies orales

Aix les Bains 1^{er} décembre 2022

Dr Florence Durupt
Dr Daniel Jean Rigaud



Les anticancéreux par voie orale

Un enjeu de santé publique

Au niveau national

- Avenant 21 à la convention pharmaceutique
- Signé en juillet 2020

Permet au pharmacien de proposer des entretiens pharmaceutiques aux patients sous chimiothérapies orales

Les anticancéreux par voie orale

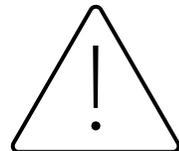
Un enjeu de santé publique

Avenant 21

- A l'initiative du pharmacien
- Comprend un entretien d'initiation
- Deux entretiens de suivi/an
- Supports d'entretien sur AmeliPro

- Rémunération 60€ la première année soit trois entretiens
- Rémunération 20€/an ensuite soit deux entretiens

- *Paiement à N+1*



Les anticancéreux par voie orale

Un enjeu de santé publique

Au niveau régional (*expérimentation nationale déclinée en régions*)

- Article 51, expérimentation menée avec l'ARS depuis le 1^{er} octobre 2021, prévue pendant 33 mois
- Intègre le pharmacien d'officine dans une équipe **pluriprofessionnelle**
- Le patient est inclus dans l'expérimentation par son oncologue
- Permet au pharmacien d'officine de mener des **entretiens pharmaceutiques** en lien avec les autres professionnels de santé qui suivent le patient

BRETAGNE

- CHRU BREST – Brest
- CENTRE EUGÈNE MARQUIS – Rennes
- CH DE CORNOUAILLE – Quimper

NORMANDIE

- CENTRE HENRI BECQUEREL – Rouen
- CENTRE FRANÇOIS BACLESSE – Caen
- POLYCLINIQUE DE LA BAIE – Saint-Martin-des-Champs

HAUTS-DE-FRANCE

- CENTRE OSCAR LAMBRET – Lille

GRAND-EST

- INSTITUT DE CANCÉROLOGIE DE LORRAINE – Nancy
- INSTITUT JEAN GODINOT – Reims
- CENTRE PAUL STRAUSS – Strasbourg

PAYS DE LA LOIRE

- INSTITUT DE CANCÉROLOGIE DE L'OUEST – Nantes
- INSTITUT DE CANCÉROLOGIE DE L'OUEST – Angers

ÎLE-DE-FRANCE

- INSTITUT GUSTAVE ROUSSY – Paris
- INSTITUT CURIE – Paris
- INSTITUT CURIE – Saint-Cloud
- AP-HP – PITIÉ-SALPÊTRIÈRE – Paris
- AP-HP – SAINT-ANTOINE – Paris
- AP-HP-COCHIN – Paris
- AP-HP – HEGP – Paris
- AP-HP – SAINT-LOUIS – Paris
- AP-HP – TENON – Paris
- AP-HP – HENRI MONDOR – Créteil
- HÔPITAL FOCH – Suresnes



BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

- CENTRE GEORGES-FRANÇOIS LECLERC – Dijon

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

- CENTRE LÉON BÉRARD – Lyon
- HCL GH NORD – Lyon
- HCL GH SUD – Pierre-Bénite/Oullins/Saint-Genis Laval
- HCL GH CENTRE – Lyon
- HCL GH EST – Bron
- CENTRE JEAN PERRIN – Clermont-Ferrand
- CH DE VIENNE – Vienne
- CH DE BOURGOIN-JALLIEU – Bourgoin-Jallieu
- CH DE BOURG-EN-BRESSE – Bourg-en-Bresse
- CH DE VALENCE – Valence
- CH DE MONTÉLIMAR – Montélimar
- CH D'AUBENAS – Aubenas
- CH DE ROMANS – Romans
- HÔPITAL PRIVÉ DRÔME-ARDÈCHE – Guilherand-Granges

NOUVELLE AQUITAINE

- INSTITUT BERGONIÉ – Bordeaux

OCCITANIE

- INSTITUT UNIVERSITAIRE DU CANCER DE TOULOUSE – Toulouse
- INSTITUT DU CANCER DE MONTPELLIER – Montpellier

PROVENCE-ALPES-CÔTE-D'AZUR

- CENTRE ANTOINE LACASSAGNE – Nice
- INSTITUT PAOLI-CALMETTES – Marseille

CORSE

- CH BASTIA – Bastia
- CH CASTELUCCIO – Ajaccio

SÉQUENCE 1 (1 MOIS)

PRIMOPRESCRIPTION
MISE EN LIEN DES ACTEURS DE SOINS

Objectif : Mise en place de la thérapie orale

 **Rôle hôpital :** Accompagnement éducatif, contact avec le pharmacien d'officine et le médecin, conciliation médicamenteuse

 **Rôle ville :** Remontée des alertes éventuelles constatées lors des consultations usuelles (MT) ou des entretiens pharmaceutiques lors de la dispensation (PHO)

Ou **renouvellement Seq. 1** si changement molécule

SÉQUENCE 2 (3 MOIS)

TRANSITION VERS LA VILLE
SUIVI COORDONNÉ DU PATIENT ET PARTAGE DES
INFORMATIONS DE PRISE EN CHARGE

Objectif : Suivi proximal afin de garantir l'observance du patient en améliorant la surveillance des effets indésirables

 **Rôle hôpital :** au-delà des consultations régulières, suivi hebdomadaire de l'IDEC. Partage des éléments avec la ville

 **Rôle ville :** Remontée des alertes éventuelles constatées lors des consultations usuelles (MT) ou des entretiens pharmaceutiques lors de la dispensation (PHO)

Ou **renouvellement Seq. 2** si décision médicale

SÉQUENCE 3 (6 MOIS)

SUIVI DU PATIENT COORDONNÉ PAR LA VILLE
ET PARTAGE DES INFORMATIONS
DE PRISE EN CHARGE

Objectif : Patient quasiment autonome dans la prise de son traitement

 **Rôle hôpital :** l'IDEC prévient le médecin traitant du début du suivi distal, équipe hospitalière intervient en recours

 **Rôle ville :** Remontée des alertes éventuelles constatées lors des consultations usuelles (MT) ou des entretiens pharmaceutiques lors de la dispensation (PHO)
Consultation spécifique pour le MT dans certains cas

Temps passé avec le patient par l'équipe hospitalière

Autonomisation du patient dans la prise de son traitement

L'exemple porte sur la dispensation en ville. Les séquences sont adaptées en cas de dispensation par la PUI de l'hôpital (rétrocession)

- Séquence 1 Initiation du traitement

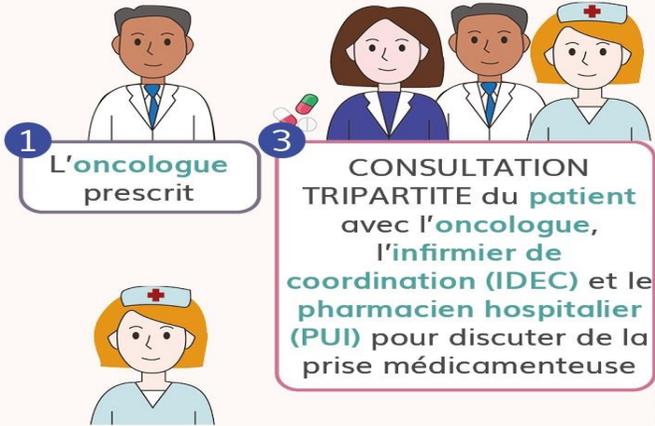
- Hospitalo-centrée pour le patient
 - Inclusion
 - Consultation tripartite
 - Appel de la PIU régulier

- Pour le pharmacien d'officine
 - Découverte de la prescription
 - Collecte d'informations sur le traitement
 - Mise ne place du circuit d'approvisionnement
 - Entretien d'initiation (compréhension et plan de prise)

SEQUENCE 1

INITIATION DU TRAITEMENT (ENVIRON 1 MOIS JUSQU'À LA FIN DU 1ER CYCLE DE TRAITEMENT)

HÔPITAL

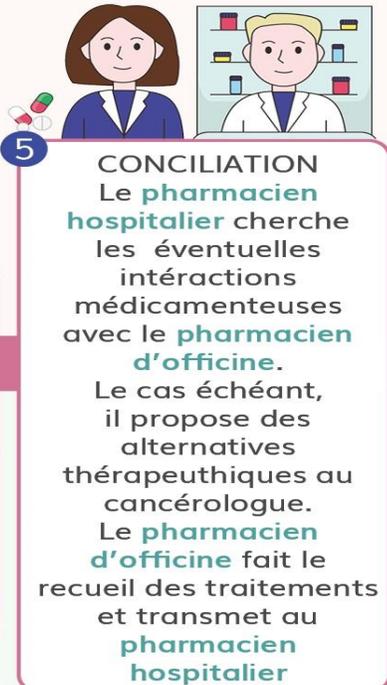


PRESCRIPTION

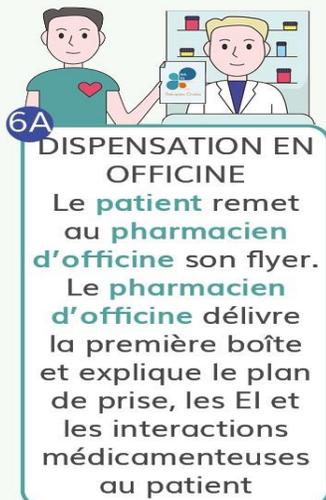
ACCOMPAGNEMENT EDUCATIF



OPTION B
PRIMO-DISPENSATION
DU TRAITEMENT



OPTION A
PRIMO-DISPENSATION
DU TRAITEMENT



OPTION A OU B



SUIVI DU PATIENT



VILLE



- ✓ *Initier* le début de l'expérimentation du patient après son passage à l'officine
- ✓ *Renseigner* les premiers échanges entre le pharmacien d'officine et le patient
- ✓ *Établir* une relation de confiance et un premier contact avec le patient sur le début de sa prise en charge

N° AM Pharmacien

NOM ET PRÉNOM DU PATIENT :
N° INCLUSION :

INFORMATIONS GÉNÉRALES (OBLIGATOIRE)

<p>Nom du traitement anticancéreux :</p> <p>Date de début de traitement :</p> <p>Date de la dispensation (obligatoire) :</p> <p>Dispensation à : <input type="checkbox"/> Patient <input type="checkbox"/> Aidant</p>	<p>Date de l'entretien pharmaceutique :</p> <p>Modalité de l'entretien pharmaceutique (obligatoire) :</p> <p><input type="checkbox"/> Présentiel <input type="checkbox"/> Téléphon <input type="checkbox"/> Visio</p>
---	---

COMPRÉHENSION DU TRAITEMENT

• Une présentation des modalités spécifiques liées au traitement (**indication, posologie, effets indésirables et risques**) du patient a-elle été faite et sont-elles bien comprises?

Acquis Partiellement acquis Non acquis

• Quelles sont les incompréhensions ou les questions que le patient a vis-à-vis de son traitement ?

Commentaires :

Rien à signaler

EXPÉRIENCE DU PATIENT

• Y a-t-il des difficultés vécues ou pressenties par le patient au début de son traitement qui doivent être signalées (**prise en charge, manque d'aide hospitalière, incompatibilités d'horaires pour la prise du traitement,...**)? Lesquelles ?

Commentaires :

Rien à signaler

COMMENTAIRES LIBRES

Commentaires :

Rien à signaler

EQUIPE HOSPITALIÈRE (OBLIGATOIRE)

Établissement :

Contact :

PHARMACIE (OBLIGATOIRE)

Tampon de l'officine ou contact :

Contact MSSanté :



- Séquence 2 Suivi du traitement

- Répartition plus équilibrée entre l'hôpital et la ville

- Pour le patient
 - Suivi par la PIU (ou IDEC) toujours régulier mais plus espacé

- Pour le pharmacien
 - Un compte rendu mensuel (associé ou non à une dispensation)
 - Suivi observance
 - Recueil des difficultés éventuelles rencontrées par le patient
 - Recense les effets secondaires

SEQUENCE 2

SUIVI DU TRAITEMENT (3 MOIS)

VILLE



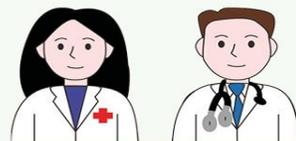
DISPENSATION EN OFFICINE OU HOSPITALIERE ET SURVEILLANCE
Le **pharmacien d'officine** délivre le médicament et refait un bilan médicamenteux (si nécessaire), surveille l'observance, les effets indésirables et les interactions médicamenteuses et informe l'**IDEC**



SUIVI DES EFFETS INDESIRABLES PAR LE PATIENT
Le **patient** reporte les effets indésirables via un outil numérique et/ou informe l'**IDEC** et/ou le pharmacien d'officine



OPTION
Consultation de suivi semestriel avec le **médecin traitant** (en alterné avec la consultation de l'**oncologue**)



Le **médecin traitant** ou l'**infirmier** ou le **médecin spécialiste** reçoit le patient par indication de l'**infirmier**, et/ou suivi numérique si nécessaire (*en sus du forfait*). Les professionnels de santé de la ville contactent l'**IDEL** si besoin.

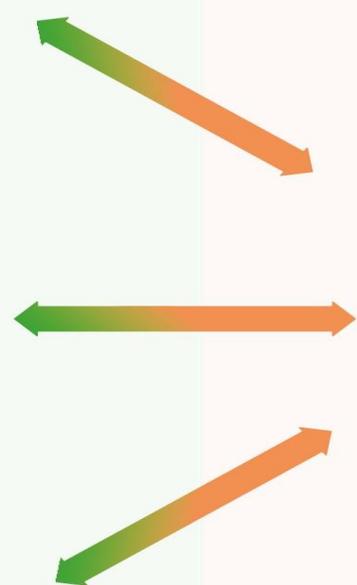
HÔPITAL



SURVEILLANCE et gestion des effets indésirables par l'**IDEC** en relation avec le **pharmacien d'officine** et les autres professionnels de ville.
Un contact hebdomadaire obligatoire.



RENOUVELLEMENT MENSUEL DE LA PRESCRIPTION par l'**oncologue**



- ✓ Réaliser un entretien de suivi sur la prise en charge du patient
- ✓ Renseigner les premiers échanges entre le pharmacien d'officine et le patient
- ✓ Renforcer la relation patient soignant, et la coordination ville-hôpital

N° AM Pharmacien
d'Officine

NOM ET PRÉNOM DU PATIENT :
N° INCLUSION :

INFORMATIONS GÉNÉRALES
(OBLIGATOIRE)

Nom du traitement anticancéreux : _____

Date de début de traitement : _____

Date de la dispensation (obligatoire) : _____

Dispensation à : Patient Aidant

Date de l'entretien pharmaceutique : _____

Modalité de l'entretien pharmaceutique (obligatoire) : Présentiel Téléphone Visio

EXPÉRIENCE PATIENT

Guide des questions pour orienter l'échange

- Comment vit-il son traitement ? Les difficultés au quotidien ?
- A-t-il des rendez-vous suffisamment réguliers avec les services hospitaliers ?
- Le patient a-t-il le sentiment d'être éloigné du monde médical du fait de la voie d'administration de son traitement ?
- Ressent-il le besoin d'avoir une aide extérieure ? (psychologique, aide à domicile...)?
- Le patient a-t-il des questions ?

Commentaires pour l'équipe hospitalière :

Commentaires :

Rien à signaler

OBSERVANCE PAR SCORE GIRERD (OBLIGATOIRE)

Pour apprécier l'observance du patient pour son traitement, le questionnaire de GIRERD a été choisi dans le cadre de l'expérimentation

Questions	Oui	Non
Ce matin avez-vous oublié de prendre votre médicament ?		
Depuis la dernière consultation avez-vous été en panne de médicament ?		
Vous est-il arrivé de prendre votre traitement avec retard par rapport à l'heure habituelle ?		
Vous est-il arrivé de ne pas prendre votre traitement parce que, certains jours, votre mémoire vous fait défaut ?		
Vous est-il arrivé de ne pas prendre votre traitement parce que, certains jours, vous avez l'impression que votre traitement vous fait plus de mal que de bien ?		
Pensez-vous que vous avez trop de comprimés à prendre ?		
Total		

SCORE GIRERD (obligatoire)

Chaque réponse positive
vaut 1 point

Bonne observance - score = 0 ;
Faible observance - score = 1 ou 2
Non observance - score >= 3

EFFETS INDÉSIRABLES (OBLIGATOIRE)

Présence d'effets indésirables (obligatoire) Ou Non

Description des effets indésirables remontés :

Conseils pharmaceutiques apportés :

CHANGEMENTS THÉRAPEUTIQUES

Y a-t-il eu un changement de prescriptions : allopathiques et/ ou prise de thérapies complémentaires? Oui Non

Si oui, pour chacun : **date ; prescripteur ; médicament ; posologie ; précision : initiation, arrêt ou modification ?**

EQUIPE HOSPITALIÈRE (OBLIGATOIRE)

Établissement :

Contact :

PHARMACIE (OBLIGATOIRE)

Tampon de l'officine ou contact :

Contact MSSanté :

- Séquence 3 Suivi du traitement
- Le pharmacien d'officine en première ligne avec le patient
 - Seul lien régulier avec le patient au décours des dispensations
 - Compte rendus mensuels
 - Entretiens téléphoniques possibles
- Suivi hospitalier de support, uniquement en cas de besoins
 - Pas d'appels systématiques de la PIU ou de l'IDEC
 - Oncologue revu en fin de séquence (6 mois)

SEQUENCE 3

SUIVI DU TRAITEMENT (6 MOIS)

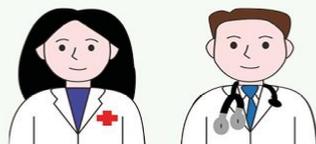
VILLE



DISPENSATION EN OFFICINE ET SURVEILLANCE
Le **pharmacien d'officine** délivre le médicament et refait un bilan médicamenteux (si nécessaire), surveille l'observance, les effets indésirables et les interactions médicamenteuses et informe l'**IDEC**



SUIVI DES EFFETS INDESIRABLES PAR LE PATIENT
Le **patient** reporte les effets indésirables via un outil numérique et sollicite le **pharmacien d'officine** ou le **médecin traitant** si besoin.



Le médecin traitant ou l'**infirmier** ou le **médecin spécialiste** reçoit le patient par indication de l'**infirmier**, et/ou suivi numérique si nécessaire (*en sus du forfait*).
Ils redirigent le patient vers les équipes hospitalière si

HÔPITAL

OPTION A : MOLECULES A RENOUVELLEMENT TOOUS LES 6 MOIS



CONSULTATION par le **médecin traitant** à 3 mois

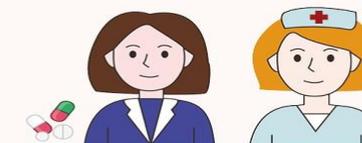


CONSULTATION par l'**oncologue** en fin de séquence

OPTION A : AUTRES MOLECULES



CONSULTATION par l'**oncologue** à 3 mois et en fin de séquence



RECOURS A L'EQUIPE HOSPITALIERE
Si besoin

Mise en situation

Entretiens pharmaceutiques

Séquence 1 Initiation de traitement

Séquence 2 Suivi proximal

Séquence 3 Suivi distal



Mise en situation

Entretiens pharmaceutiques

Le Débrif'



■

■ **MERCI** 😊

